

- Des poursuites contre Joyus et Brightcove pour contrefaçon de sa technologie de vidéo interactive

DALLAS, 18 septembre 2013 /PRNewswire/ -- [Cinsay Inc.](#), une entreprise de premier plan spécialisée dans les technologies vidéo pour le commerce électronique basée au Texas, a intenté des poursuites pour contrefaçon de brevet contre Joyus Inc. et Brightcove Inc. devant la Cour de district des États-Unis pour le district nord du Texas.

Les poursuites dans l'affaire Cinsay Inc. vs. Joyus Inc. et Brightcove Inc., numéro de dossier 3:13-CV-03628-L, ont été intentées le 10 septembre 2013. On invoque la violation des brevets américains numéro 8 312 486 et 8 533 753 pour des applications vidéo interactives sur Internet.

Dans les poursuites intentées au nom de Cinsay par le cabinet d'avocats [Munck Wilson Mandala](#) de Dallas, la société accuse Joyus et Brightcove de contrefaçon des innovations brevetées de Cinsay en matière de vidéos pour commerce électronique – parfois appelées « vidéos publicitaires ». Depuis sa fondation, Cinsay ne cesse de mettre au point des technologies novatrices, lesquelles lui ont permis de passer de statut de start-up à celui d'une société forte de plus de 120 employés aujourd'hui.

« L'une des principales stratégies de croissance de Cinsay consiste à protéger sa propriété intellectuelle », a déclaré le PDG de Cinsay, Christian Briggs. « Ces poursuites visent à protéger nos percées technologiques durement acquises et à empêcher Joyus et Brightcove de les utiliser sans notre autorisation. »

La société Cinsay basée à Dallas a créé une plateforme vidéo interactive de commerce électronique de prochaine génération destinée aux entreprises de toutes tailles. La technologie de Cinsay permet à quiconque de vendre des produits, d'afficher des coupons imprimables, d'enregistrer les dons et de générer des contacts, le tout à l'intérieur de sa technologie brevetée Smart Store™.

Forbes a désigné Cinsay comme l'une des « Entreprises les plus prometteuses en Amérique » alors que eTail Conferences l'a nommé « étoile montante » en matière d'innovation en 2012. La plateforme vidéo de commerce électronique de Cinsay peut être utilisée par des particuliers ou des entreprises. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site <http://www.cinsay.com/>.

Munck Wilson Mandala est un cabinet d'avocats de Dallas qui se spécialise dans les affaires technologiques, tout particulièrement les brevets, les secrets commerciaux et autres litiges liés à la propriété intellectuelle. Le cabinet propose des services complets de conseil juridique dans les domaines suivants : litiges liés à la propriété intellectuelle, litiges commerciaux complexes, mise au point de portefeuille de propriété intellectuelle, opérations et titres de société et droit du travail. Munck Wilson Mandala représente divers clients allant de start-ups aux sociétés du classement Fortune 50. De plus amples renseignements sur le cabinet sont disponibles au <http://www.munckwilson.com>

Pour tout complément d'information sur les poursuites pour violation de brevet, veuillez contacter Robert Tharp par téléphone au 800-559-4630 ou par e-mail à l'adresse Robert@androvett.com

SOURCE Munck Wilson Mandala

RELATED LINKS <http://www.munckwilson.com> <http://www.cinsay.com>